



# Assemblée générale

Distr. générale  
1<sup>er</sup> décembre 2017  
Français  
Original : anglais

**Soixante-douzième session**  
Point 162 de l'ordre du jour  
**Financement de la Mission des Nations Unies  
pour l'organisation d'un référendum au Sahara  
occidental**

## **Exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017**

**Rapport du Secrétaire général**

### **Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	5
II. Exécution du mandat. . . . .	5
A. Considérations générales . . . . .	5
B. Utilisation des crédits . . . . .	5
C. Activités d'appui. . . . .	8
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional . . . . .	9
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays. . . . .	9
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .	10
III. Exécution du budget . . . . .	28
A. Ressources financières . . . . .	28
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources . . . . .	29
C. Évolution des dépenses mensuelles . . . . .	30

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (le 16 février 2018).



D.	Autres produits et ajustements .....	30
E.	Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome .....	31
F.	Contributions non budgétisées .....	31
IV.	Analyse des écarts .....	32
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre .....	36
VI.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et aux demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions <a href="#">69/305</a> et <a href="#">70/286</a> .....	36

## Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017 et l'objectif de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante civile organique, composante militaire et composante appui).

Pendant l'exercice considéré, la Mission a continué de s'acquitter des tâches prescrites par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 2285 (2016) et 2351 (2017), consistant notamment à surveiller les activités des parties au moyen de patrouilles terrestres et aériennes effectuées par des observateurs militaires pour s'assurer du respect de l'accord de cessez-le-feu et à faciliter les progrès en vue d'un règlement politique concernant le statut du Sahara occidental. Elle a également suivi l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans la zone relevant de sa responsabilité et en a rendu compte, et elle a établi des rapports analytiques et thématiques sur la situation et les faits nouveaux intervenus dans sa zone d'opérations et dans la région. Elle a mis ses moyens logistiques à la disposition du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin d'appuyer son programme de mesures de confiance et mené des opérations de détection et de neutralisation des mines en coopération avec les partenaires d'exécution.

Pendant l'exercice considéré, la Mission a engagé des dépenses d'un montant de 52 514 600 dollars, ce qui représente un taux brut d'exécution du budget de 99,9 % (contre un montant de 50 148 300 dollars et un taux d'exécution de 98,1 % en 2015/16).

L'exécution du budget de la Mission est caractérisée par une sous-utilisation des crédits prévus au titre du personnel civil, principalement imputable à des taux moyens de vacance de postes plus élevés que prévu pour le personnel recruté sur le plan international et les Volontaires des Nations Unies, et au fait que le montant effectif des traitements du personnel recruté sur le plan national et des dépenses y afférentes est inférieur aux prévisions. La sous-utilisation globale a été contrebalancée en grande partie par des dépenses plus élevées que prévu au titre des militaires et du personnel de police, principalement en raison de l'augmentation de l'indemnité de subsistance (missions) des observateurs militaires et des officiers d'état-major, et par une augmentation des dépenses opérationnelles, essentiellement à la rubrique « Installations et infrastructure », en raison des dépenses plus élevées que prévu pour le forage d'un puits profond à Bir Lahlou, et à la rubrique « Fournitures, services et matériel divers », en raison du recrutement de vacataires chargés de transporter du matériel de survie à l'est du mur de sable.

**Exécution du budget : ressources financières**(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017.)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
Militaires et personnel de police	6 753,0	8 044,0	(1 291,0)	(19,1)
Personnel civil	22 066,0	19 602,0	2 464,0	11,2
Dépenses opérationnelles	23 731,4	24 868,6	(1 137,2)	(4,8)
<b>Montant brut</b>	<b>52 550,4</b>	<b>52 514,6</b>	<b>35,8</b>	<b>0,1</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 336,1	2 195,1	141,0	6,0
<b>Montant net</b>	<b>50 214,3</b>	<b>50 319,5</b>	<b>(105,2)</b>	<b>(0,2)</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	4 032,1	428,0	3 604,1	89,4
<b>Total</b>	<b>56 582,5</b>	<b>52 942,6</b>	<b>3 639,9</b>	<b>6,4</b>

**Exécution du budget : ressources humaines**

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Effectif approuvé<sup>a</sup></i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>b</sup></i>
Observateurs militaires	218	198	9,2
Contingents	27	26	3,7
Police des Nations Unies	12	1	91,7
Personnel recruté sur le plan international	89	75	15,7
Personnel recruté sur le plan national	168	160	4,8
Volontaires des Nations Unies	18	8	55,6
Personnel fourni par des gouvernements	10	–	100

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé.<sup>b</sup> Compte tenu de l'effectif réel, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

## I. Introduction

1. Le projet de budget pour le fonctionnement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017 (exercice 2016/17), présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 22 janvier 2016 ([A/70/696](#)), s'élevait à un montant brut de 54 289 500 dollars (montant net : 51 942 100 dollars), compte non tenu des contributions volontaires en nature budgétisées, évaluées à 4 032 100 dollars. Il couvrirait le déploiement de 218 observateurs militaires, 27 militaires, 12 policiers, 89 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 168 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 2 administrateurs) et 18 Volontaires des Nations Unies.

2. Dans son rapport du 3 mai 2016, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 52 550 400 dollars aux fins du fonctionnement de la MINURSO pendant l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017 (voir [A/70/742/Add.3](#), par. 46).

3. Dans sa résolution [70/283](#), l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 52 550 400 dollars (montant net : 50 214 300 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

## II. Exécution du mandat

### A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINURSO dans sa résolution 690 (1991) et l'a prorogé dans ses résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice sur lequel porte le présent rapport dans ses résolutions [2285 \(2016\)](#) et [2351 \(2017\)](#).

5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile organique, composante militaire et composante appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2016/17, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

## B. Utilisation des crédits

8. Pendant l'exercice considéré, la Mission a continué d'exécuter les tâches qui lui étaient confiées. Elle a veillé, au moyen de patrouilles terrestres et aériennes effectuées par des observateurs militaires, à ce qu'aucune violation grave de l'accord de cessez-le-feu et des accords militaires ne soit commise. Elle a suivi l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans la zone relevant de sa responsabilité et en a rendu compte, et a établi des rapports analytiques et thématiques contenant des informations à jour sur la situation et sur les faits nouveaux survenus dans sa zone d'opérations et dans la région. Elle a veillé, dans le cadre de la surveillance du cessez-le-feu et des activités connexes de stabilisation, à la bonne coordination entre ses propres composantes et avec les organismes des Nations Unies concernés et les autres parties prenantes présentes dans la zone d'opérations. Elle a appuyé les efforts de médiation de l'Envoyé personnel du Secrétaire général en s'employant, en collaboration avec les parties et les autres acteurs concernés présents dans la zone d'opérations, à instaurer des conditions politiques propres à faciliter le processus de négociation en cours.

9. En mars 2016, le pays hôte a exigé le départ du Sahara occidental de 84 membres du personnel civil de la MINURSO recruté sur le plan international et du personnel de l'Union africaine. En juillet 2016, 25 membres du personnel qui avaient été provisoirement transférés à Las Palmas (Espagne) sont retournés dans la zone de la Mission. En avril 2017, 17 membres du personnel qui avaient été envoyés dans leur pays d'origine ont été autorisés à revenir dans la zone de la Mission. Grâce au rétablissement progressif de sa pleine capacité, la Mission s'est surtout attachée à suivre l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité et à en rendre compte, ainsi qu'à surveiller l'application de l'accord de cessez-le-feu.

10. Pendant l'exercice considéré, la Mission a suivi de près la situation dans la zone de Guerguerat pour s'assurer de l'absence de violations graves par les parties. En août 2016, la Mission a commencé à faire des patrouilles terrestres dans la zone et établi trois postes d'observation temporaires pour surveiller la situation et faire rapport à ce sujet. Le premier poste d'observation a été établi près du mur de sable, le deuxième, entre celui-ci et le point de passage vers la Mauritanie et le troisième, à proximité de ce point de passage. Le poste d'observation situé près du point de passage vers la Mauritanie a été fermé le 1<sup>er</sup> juillet 2017, la situation s'étant améliorée. La Mission a organisé plus de 100 vols spéciaux de reconnaissance par hélicoptère dans la région afin de surveiller la situation locale.

11. La Mission est chargée d'appuyer le programme de mesures de confiance du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en fournissant un soutien logistique (carburant et fournitures de bureau de base, notamment), moyennant remboursement des coûts, et en offrant les services de membres de la Police des Nations Unies. Les activités du programme de mesures de confiance, énoncées dans le plan d'action de 2012, ont été suspendues en juin 2014 et n'ont pas repris pendant l'exercice considéré. La Mission a continué d'offrir un appui logistique au HCR, qui organise des rencontres entre membres des familles sahraouies séparées. Malgré les efforts déployés par le HCR et un dialogue soutenu, les parties n'ont pas exprimé la volonté de reprendre le programme de mesures de confiance.

12. La multiplication des atteintes à la sécurité et des activités terroristes dans la région a entravé l'exécution des tâches prescrites par le mandat. En novembre 2016, la Mission a été informée par son bureau de liaison à Tindouf qu'un groupe

terroriste affilié à l'État islamique d'Iraq et du Levant prévoyait d'attaquer les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable. Les responsables de la Mission se sont entretenus avec les autorités compétentes et ont procédé à des évaluations de la sécurité. La Mission a pris des mesures visant à réduire ce risque, suspendant notamment toutes les patrouilles terrestres et le réapprovisionnement par voie routière du 24 au 29 novembre 2016, seuls les mouvements par voie aérienne étant autorisés pendant cette période. En outre, la Mission a réduit la zone d'opérations des patrouilles terrestres de 100 kilomètres à 50 kilomètres. En juin 2017, elle a été avertie d'une menace imminente d'enlèvement par un groupe terroriste basé au Sahel et visant des membres du personnel civil ou militaire de la Mission recrutés au niveau international. Pendant cette période, la Mission a pris des mesures de précaution, y compris la suspension des patrouilles terrestres de part et d'autre du mur de sable du 2 au 7 juin 2017, et le recours exclusif aux patrouilles aériennes.

13. La Mission a assisté l'Envoyé personnel du Secrétaire général, fournissant notamment analyses politiques et conseils à son bureau, afin de soutenir ses efforts de médiation visant à amener les parties à un règlement politique concernant le statut définitif du Sahara occidental.

14. La Mission a continué de s'employer à réduire le danger posé par la présence de mines et de restes explosifs de guerre afin d'assurer la sécurité du personnel et des biens de l'ONU. Les opérations de détection des mines et de déminage de la Mission ont été interrompues en mars 2016 par le départ forcé de Laayoune de neuf spécialistes de la lutte antimines recrutés sur le plan international. En conséquence, les opérations de déminage à l'est du mur de sable ont été suspendues du 20 mars au 15 septembre 2016, date à laquelle le Centre de coordination de la lutte antimines de la MINURSO a repris ses activités depuis Tindouf (Algérie). La Mission a procédé à des levés non techniques et établi des cartes des zones dangereuses afin de contenir le risque et de réduire le nombre de morts et de blessés par suite de l'explosion de mines terrestres et d'autres engins non explosés. Elle a déminé une superficie de 8 867 000 mètres carrés à l'est du mur de sable.

15. La Mission a assuré la veille des informations diffusées par les médias locaux et régionaux et établi, à l'intention des parties concernées, des organisations gouvernementales et des ambassades des pays de la région, une revue de presse quotidienne sur les sujets d'intérêt. Elle a également organisé des réunions d'information sur la sécurité à l'intention des délégations d'États Membres et des ambassades et assuré le transport terrestre des délégations en visite à Laayoune ainsi que le transport aérien à l'occasion des visites dans les bases d'opérations.

16. Le montant brut des dépenses engagées par la Mission pendant l'exercice 2016/17 s'est élevé à 52 514 600 dollars, alors que le montant brut des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/283 était de 52 550 400 dollars. La Mission a donc utilisé 99,9 % du montant brut des crédits ouverts, hors contributions volontaires en nature budgétisées.

17. L'exécution du budget au cours de l'exercice considéré est caractérisée par une sous-utilisation des crédits qui tient essentiellement aux facteurs suivants : les dépenses afférentes au personnel civil sont inférieures aux prévisions, les taux moyens de vacance de postes étant plus élevés que prévu pour le personnel recruté sur le plan international (taux effectif moyen de 15,7 % contre 6 % prévu au budget) et les Volontaires des Nations Unies (taux effectif moyen de 55,6 % contre 30 % prévu au budget) ; le montant moyen des traitements du personnel des services généraux recruté sur le plan national est inférieur aux prévisions ; et les dépenses

opérationnelles sont inférieures aux prévisions en raison de la baisse des dépenses prévues à la rubrique « Transports terrestres » (annulation d'achats de véhicules lourds) et à la rubrique « Communications » (communications assurées par des réseaux commerciaux et frais d'impression et de reproduction)

18. La sous-utilisation globale des crédits a été contrebalancée en grande partie par : l'augmentation des dépenses prévues au titre des observateurs militaires et des officiers d'état-major en raison de la nécessité de verser le montant intégral de l'indemnité journalière de 105 dollars par personne au lieu du montant de 54 dollars prévu dans le budget, le pays hôte ayant cessé de verser des contributions volontaires (pour les chambres d'hôtel et repas) ; une augmentation des dépenses opérationnelles à la rubrique « Installations et infrastructure », pour le forage d'un puits profond qui permettra de réduire les risques auxquels est exposé le personnel de la Mission en réduisant les besoins de transport d'eau en vrac jusqu'aux bases d'opérations, et à la rubrique « Fournitures, services et matériel divers », en raison du recrutement de vacataires chargés de transporter du matériel de survie à l'est du mur de sable.

### C. Activités d'appui

19. La Mission a continué de s'employer à renforcer la sécurité des membres du personnel et des personnes à leur charge dans la zone d'opérations. Des réunions ont été régulièrement organisées avec l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général et avec la participation des hauts responsables de la Mission. Treize contrôles de sûreté et de sécurité ont été réalisés dans les sites de la Mission.

20. Compte tenu des menaces directes qui pèsent sur les installations et infrastructures de la MINURSO, la Section de la sécurité a procédé à une évaluation de la gestion des risques de sécurité dans toutes les installations de la Mission à Laayoune et dans les bases d'opérations. L'évaluation a souligné la nécessité de renforcer immédiatement la protection des installations afin de garantir un environnement de travail sûr. Suite à l'évaluation, les responsables de la Mission ont augmenté les stocks de matériel essentiel (génie, transport et communications) pour que chaque base d'opérations dispose d'une réserve de 90 jours, modernisé les barrières de sécurité, renforcé la sûreté et la sécurité des locaux du Bureau de liaison de Tindouf et amélioré les conditions de travail et de vie en modernisant les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation.

21. La Mission a maintenu le centre régional de Tifariti où sont stockés du matériel de génie et des pièces de rechange pour les véhicules destinés aux bases d'opérations situées à l'est du mur de sable.

22. La Mission a construit et mis en service, dans les bases d'opérations d'Auserd et Mahbas, deux héliports en béton équipés de systèmes d'éclairage qui répondent à des normes aéronautiques spéciales, améliorent la sécurité des opérations diurnes et nocturnes et permettent d'utiliser les héliports pendant la saison des pluies.

23. Pendant l'exercice considéré, la Mission a entrepris et achevé le forage d'un puits profond à Bir Lahlou (initialement prévu pour l'exercice 2015/16 mais reporté à 2016/17) pour assurer l'autonomie de la base d'opérations en eau. Le projet a été réalisé dans le cadre des priorités stratégiques de la Mission en matière d'environnement et de l'Initiative 2020/50 pour le verdissement. Les risques auxquels sont exposés le personnel et les biens de la Mission sont également réduits,



les besoins de transport d'eau en vrac jusqu'aux bases d'opérations situées à l'est du mur de sable étant moindres.

24. Le pays hôte ayant cessé de verser les contributions volontaires prévues (chambres d'hôtel et repas) pour les observateurs militaires et les membres des contingents basés ou en visite à Laayoune, la Mission a versé, à titre provisoire, le montant intégral de l'indemnité de subsistance (missions) aux observateurs militaires et aux officiers d'état-major.

25. Le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) a déployé auprès de la MINURSO une équipe chargée de procéder à une évaluation et d'assurer le transfert de certaines activités au Centre. Pour faciliter la mise en service d'Umoja dans le groupe 5, le Centre assure à titre provisoire la gestion des états de paie du personnel recruté sur le plan national et du personnel en tenue depuis novembre 2016.

26. La Mission a arrêté sa politique et son plan d'action pour l'environnement, qui visent à réduire son empreinte écologique globale. Le plan prévoit des activités spécifiques dans les domaines de l'énergie, de l'eau et des eaux usées, des déchets solides et dangereux et des systèmes de gestion de l'environnement. En ce qui concerne les énergies renouvelables, la MINURSO a acheté des panneaux solaires et des éoliennes pour alimenter son principal site de relais de transmission à Laayoune, le but étant de réduire de 60 % à 70 % sa dépendance à l'égard des groupes électrogènes au diesel.

27. Pendant l'exercice considéré, la Mission a fini de remplacer les appareils radio VHS analogues par des appareils numériques et a installé du matériel de visioconférence au Bureau de liaison de Tindouf. Elle a également modernisé son système par satellite (nouveau matériel permettant une utilisation plus efficace du répéteur de satellite) et installé des systèmes de télévision en circuit fermé dans les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable ainsi qu'un centre informatique de secours à sa base logistique.

#### **D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional**

28. La Mission a travaillé en étroite collaboration avec le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), ainsi qu'avec les missions voisines, afin d'étudier les possibilités de coopération qui pourraient permettre de réaliser des gains d'efficacité. En novembre 2016, pour appuyer la mise en service d'Umoja dans le groupe 5, la gestion des états de paie du personnel recruté sur le plan national et du personnel en tenue a été transférée au Centre de services régional, qui a assuré cette activité pendant le reste de l'exercice considéré. La Mission a également fait appel aux services de la Base de soutien logistique pour la gestion et la surveillance à distance des systèmes dans les bases d'opérations et au Bureau de liaison de Tindouf.

#### **E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays**

29. Dans le cadre du programme de mesures de confiance, la Mission a continué de mettre ses moyens logistiques à la disposition du HCR, lequel organise des rencontres entre membres des familles sahraouies séparées. Ce programme a été suspendu en juin 2014 en raison d'un désaccord entre les parties. En conséquence, aucun aller-retour n'a eu lieu depuis.

30. Par l'intermédiaire de son bureau de liaison de Tindouf, la Mission a continué de travailler en étroite collaboration avec les organismes des Nations Unies dans les camps de réfugiés. Pendant l'exercice considéré, elle a fait le point de la situation politique, fourni un appui logistique et organisé des réunions d'information sur la sécurité à l'intention du HCR, du Comité international de la Croix-Rouge, de l'Organisation internationale pour les migrations, du Programme alimentaire mondial et de la Direction générale Aide humanitaire et protection civile de la Commission européenne.

31. La Mission était disposée à apporter son soutien et à coopérer avec les représentants de l'Union africaine en leur fournissant un soutien logistique (espaces de bureaux, informatique, communication, transport). Cependant, pendant l'exercice considéré, le pays hôte n'a pas autorisé la délégation d'observateurs de l'Union africaine à retourner à Laayoune pour y reprendre sa collaboration avec la Mission.

## F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

### Composante 1 : composante civile opérationnelle

32. Comme indiqué dans les tableaux qui suivent, la composante civile opérationnelle de la Mission a continué de suivre l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le territoire et la région et d'en rendre compte, et de fournir conseils et assistance à l'Envoyé personnel du Secrétaire général, qui s'efforce d'amener les parties à un règlement politique concernant le statut définitif du Sahara occidental et mette fin au conflit. Elle a également continué de s'employer à réduire le danger posé par la présence de mines et de restes explosifs de guerre, et d'assurer la sécurité du personnel et des biens de l'ONU. En outre, la Mission a continué d'appuyer le programme de mesures de confiance administré par le HCR, mais celui-ci a été suspendu durant la période considérée.

#### Réalisations escomptées 1.1 : Progrès vers un accord politique concernant le statut définitif du Sahara occidental

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
1.1.1 L'Envoyé personnel du Secrétaire général informe le Conseil de sécurité de ses activités ainsi que de l'évolution de la situation dans la zone de compétence de la Mission ou à son sujet (2014/15 : 2 ; 2015/16 : 2 ; 2016/17 : 2).	L'Envoyé personnel du Secrétaire général a présenté un exposé au Conseil de sécurité en octobre 2016 à l'occasion de sa navette diplomatique (un seul exposé a été présenté au cours de la période considérée).
	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>
<i>Produits prévus</i>	<i>Observations</i>
Exposés politiques, visites sur le terrain et accompagnement de délégations d'États Membres et de représentants d'organisations internationales et gouvernementales et de médias en	Oui 36 réunions et exposés politiques à l'intention de délégations d'États Membres et de représentants d'organisations non gouvernementales internationales, de la société civile et des médias

visite à Laayoune et à Tindouf, selon que de besoin

Un rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité

Oui Un rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/2017/307, en date du 10 avril 2017)

Analyses et avis politiques à l'intention de l'Envoyé personnel du Secrétaire général et appui logistique lors de ses visites dans la région

Oui 220 rapports quotidiens et 30 rapports hebdomadaires  
La composante civile a transmis au Siège de l'ONU des rapports de situation et des comptes rendus analytiques sur l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité sur le terrain. L'Envoyé personnel du Secrétaire général ne s'est pas rendu au Sahara occidental.

Exposés hebdomadaires à l'intention du groupe central, réunions mensuelles avec l'équipe de coordination du dispositif de sécurité et réunions trimestrielles avec le Groupe des amis, les parties au conflit et les autorités locales afin d'examiner la situation sur le terrain et de faire le point régulièrement sur l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le pays

52 Exposés à l'intention des membres du groupe central (dont des participants n'appartenant pas à la Mission)

12 Réunions mensuelles avec l'équipe de coordination du dispositif de sécurité  
Réunions ponctuelles avec le Groupe des amis, ainsi qu'avec les parties au conflit

320 revues de presse sur les questions de portée régionale et internationale concernant le Sahara occidental

335 Revues de presse publiées  
Le nombre de revues, plus important que prévu, s'explique principalement par la disponibilité accrue de divers médias, y compris les médias sociaux.

**Réalisations escomptées 1.2** : Le programme de mesures de confiance administré par le HCR est actuellement suspendu. Lorsqu'il reprendra, la réalisation escomptée concernera les progrès vers le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui touchent les réfugiés.

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.2.1 Maintien du nombre de réfugiés participant aux visites familiales (allers simples) (2014/15 : 2 100 ; 2015/16 : programme suspendu (2 100) ; 2016/17 : programme suspendu)

Le programme de visites familiales mis en place par le HCR est suspendu depuis juin 2014 en raison d'un désaccord entre les parties.

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre*

*Observations*

Observation, accompagnement et facilitation, par des policiers des Nations Unies affectés à la Mission, de

Non Le programme de visites familiales mis en place par le HCR est suspendu depuis juin 2014 en raison d'un désaccord entre les

20 visites familiales, pour 2 100 personnes, entre Tindouf et le territoire, dans le cadre du programme de visites familiales du HCR, y compris en participant à l'évacuation sanitaire des bénéficiaires et en leur rendant visite à l'hôpital		parties concernant la liste des candidats à ces visites.
Détachement de personnel médical militaire de la Mission aux aéroports de Laayoune, Dakhla et Tindouf, ainsi qu'à bord d'appareils affrétés par le HCR, pour faciliter 20 visites familiales entre Tindouf et le territoire	Non	Le programme de visites familiales mis en place par le HCR est suspendu depuis juin 2014 en raison d'un désaccord entre les parties concernant la liste des candidats à ces visites.
Réunions et échanges de vues bimensuels, officiels et informels, avec le HCR pour faire le point sur la mise en œuvre du programme de mesures de confiance	7	Réunions et échanges de vue, formels et informels, avec des hauts responsables du HCR

### Réalisations escomptées 1.3 : Réduction du danger posé par la présence de mines et de restes explosifs de guerre

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.3.1 Facilitation de la surveillance du cessez-le-feu afin d'assurer à la population locale et au personnel de l'ONU un passage sécurisé dans le territoire situé à l'est du mur de sable, qui a été débarrassé de mines et de restes explosifs de guerre dont la présence était connue (2014/15 : 8 550 000 m <sup>2</sup> ; 2015/16 : 5 000 000 m <sup>2</sup> ; 2016/17 : 5 000 000 m <sup>2</sup> de surface et de sous-sol)	Le Centre de coordination de la lutte antimines a nettoyé au total 8 867 000 m <sup>2</sup> .  La superficie nettoyée est supérieure à ce qui était prévu car il a fallu réaliser de nouveaux levés et déminer les itinéraires de patrouille de la Mission qui ont été endommagés par des pluies diluviennes et d'importantes inondations en novembre 2016 et en février 2017, entraînant des risques de contamination dus au déplacement des mines et des restes explosifs de guerre. Ces activités étaient nécessaires pour garantir la sécurité du personnel de la Mission lors de ses déplacements. Toutes les zones inspectées ont été dégagées entre le 1 <sup>er</sup> août 2016 et le 30 juin 2017, après le transfert du Centre de coordination de la lutte antimines de Laayoune à Tindouf (Algérie).
---	---

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	---	---------------------

Nettoyage de 5 000 000 m <sup>2</sup> de champs de mines et de zones présumées dangereuses grâce au déminage manuel et mécanique et à l'établissement de levés techniques	8 867 000 m <sup>2</sup>	De terrain ont été dégagés par le Centre de coordination de la lutte antimines à l'est du mur de sable.  La surface nettoyée a été plus importante que prévu car il a fallu réaliser de nouveaux levés et déminer les itinéraires de patrouille de la
---	--------------------------	---

- Mission qui ont été endommagés par des pluies diluviennes et d'importantes inondations en novembre 2016 et en février 2017, entraînant des risques de contamination dus au déplacement des mines et des restes explosifs de guerre. Ces activités étaient nécessaires pour garantir la sécurité du personnel de la Mission lors de ses déplacements. Toutes les zones inspectées ont été dégagées entre le 1<sup>er</sup> août 2016 et le 15 septembre 2017, après le transfert du Centre de coordination de la lutte antimines de Laayoune à Tindouf (Algérie).
- 50 visites de contrôle de la qualité des opérations de neutralisation des mines et des restes explosifs de guerre des équipes de déminage (1 équipe de déminage mécanique, 2 équipes polyvalentes et 1 équipe chargée des levés et des relations avec les collectivités) à l'est du mur de sable
- Maintien d'une équipe d'intervention d'urgence prête à intervenir à tout moment en cas de danger lié aux mines ou aux restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable
- Conseils et assistance technique fournis à l'Armée royale marocaine et au Front Polisario en vue de consolider la coordination et le partage d'information, comme demandé, et de renforcer les capacités locales de déminage de part et d'autre du mur de sable dans le cadre de 6 réunions de coordination des opérations de déminage (2 avec l'Armée royale marocaine à l'ouest du mur de sable et 4 avec le Front Polisario à l'est du mur de sable)
- 35 Visites de contrôle de la qualité
- Le nombre de visites est inférieur aux prévisions en raison du départ de la composante lutte antimines de la Mission et de la suspension ultérieure des activités de déminage depuis le 20 mars 2016 jusqu'au retour du Centre de coordination de la lutte antimines après son transfert à Tindouf en septembre 2016. En outre, les visites de terrain menées régulièrement à l'est du mur de sable ont dû être écourtées du fait de restrictions de circulation imposées au personnel de la Mission en raison d'une menace terroriste le visant directement, de novembre à décembre 2016 et de février à mars 2017.
- Oui Une équipe d'intervention d'urgence (une équipe de réserve mise en place en coopération avec le Service de la lutte antimines de l'ONU) prête à intervenir à tout moment en cas de danger lié aux mines ou aux restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable a été maintenue.
- Oui L'Armée royale marocaine n'a pas demandé que des réunions de coordination soient organisées. Elle a continué de soumettre des rapports mensuels à l'officier de liaison du Centre de coordination de la lutte antimines faisant le point sur ses activités dans ce domaine, dont le déminage de 26 938 km<sup>2</sup> de terrain et la destruction de 2 001 dispositifs, y compris 71 mines antipersonnel, 98 mines antichars et 1 832 engins non explosés à l'ouest du mur de sable.
- Depuis son transfert à Tindouf en septembre 2016, le Centre de coordination de la lutte antimines a tenu des réunions mensuelles

- Maintenance et mise à jour du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines dans les 30 jours suivant la fin des opérations de déminage afin que la Mission dispose des informations les plus récentes possible sur les dangers présentés par les mines et les restes explosifs de guerre
- Oui La base de données du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines a été mise à jour et enrichie quotidiennement, de sorte que le Centre de coordination de la lutte antimines a été à même de communiquer des informations à jour sur les dangers présentés par les mines et les restes explosifs de guerre lorsque cela s'avérait nécessaire.
- Présentation à tous les membres du personnel militaire ou civil de la Mission récemment nommés ou transférés, dès leur arrivée, de séances de formation et de sensibilisation aux impératifs de sécurité de la lutte antimines ; présentation, dans les bases d'opérations, de 9 séances de remise à niveau et de sensibilisation aux impératifs de sécurité de la lutte antimines
- Oui 25 séances d'information sur les mines et les munitions non explosées ont été organisées à l'intention de 225 membres du personnel de la Mission.
- Les 9 séances de remise à niveau et de sensibilisation aux impératifs de sécurité de la lutte antimines n'ont pas été organisées.
- À la suite du transfert du Centre de coordination de la lutte antimines à Tindouf et de la redéfinition de ses priorités en matière de ressources, l'accent a davantage été mis sur les séances d'information concernant les mines et les munitions non explosées organisées à l'intention des nouveaux membres du personnel plutôt que sur les séances de remise à niveau à l'intention des membres du personnel en poste qui avaient déjà suivi la séance d'information. Les 9 séances de remise à niveau et de sensibilisation aux impératifs de sécurité de la lutte antimines qui étaient prévues ont dès lors été annulées.

Vérification des itinéraires de patrouille à l'aide des instructions données par le Centre d'opérations conjoint pour garantir la sécurité des observateurs militaires lors de leurs déplacements et contrôle de la mise en place de couloirs de transport à la demande du Front Polisario afin de permettre aux populations locales ou nomades et aux réfugiés de se déplacer en toute sécurité

Oui À la demande de la composante militaire de la Mission, le Centre de coordination de la lutte antimines a inspecté les itinéraires de patrouille sur une superficie de 2 575 800 m<sup>2</sup> (approximativement 429 km) à l'est du mur de sable.

La superficie inspectée a été plus importante qu'en 2015/16 en raison des demandes de nouveaux levés et de déminage des itinéraires de patrouille de la Mission qui avaient été endommagés par des pluies diluviennes et d'importantes inondations en novembre 2016 et en février 2017, entraînant des risques de contamination dus au déplacement des mines et des restes explosifs de guerre. Ces activités étaient nécessaires pour garantir la sécurité du personnel de la Mission lors de ses déplacements.

### Composante 2 : composante militaire

33. Comme indiqué dans les tableaux qui suivent, la composante militaire de la Mission a vérifié que les parties respectaient l'accord de cessez-le-feu et a aidé la composante civile à réduire le danger posé par la présence de mines et de munitions non explosées de part et d'autre du mur de sable. La priorité a été donnée aux inspections des postes de commandement des unités des forces armées, aux patrouilles terrestres et aériennes de surveillance du respect de l'accord de cessez-le-feu, au suivi des opérations de destruction des mines et des munitions non explosées à l'ouest du mur de sable et au marquage des zones dangereuses découvertes au cours de patrouilles régulières.

### Réalisations escomptées 2.1 : Respect de l'accord de cessez-le-feu par les parties

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

2.1.1 Aucune violation grave du cessez-le-feu et des accords militaires connexes n'est signalée (2014/15 : 0 ; 2015/16 : 0 ; 2016/17 : 0)

Le 14 août 2016, une situation grave est survenue lorsque le Maroc a commencé à déminer un secteur situé à l'intérieur de la zone tampon au sud de Guerguerat. En réponse, le Front Polisario a établi de nouvelles positions occupées par des militaires dans la zone tampon. La Mission a déployé ses observateurs militaires à Guerguerta et suivi la situation de près.

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre*

*Observations*

35 676 jours/homme de patrouille d'observation motorisée, de jour et de nuit (à raison de 4 observateurs militaires des Nations Unies par patrouille et de 27 patrouilles par jour pendant 313 jours, et de 4 observateurs militaires des

29 576

Jours/homme de patrouille d'observation motorisée, de jour et de nuit

Le nombre moins élevé que prévu de jours/homme s'explique d'une part par des restrictions imposées aux activités de patrouille

Nations Unies par patrouille et de 9 patrouilles par jour pendant 52 jours)

832 visites de liaison/homme effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies auprès de postes de commandement des forces armées des deux parties (à raison de 4 observateurs militaires des Nations Unies par visite et de 4 visites par semaine pendant 52 semaines)

1 118,4 heures de patrouille aérienne à partir de 9 bases d'opérations en vue de l'inspection de 1 170 unités relevant des quartiers généraux et de 8 466 sous-unités (46,6 heures de vol par hélicoptère et par mois, à raison de 2 hélicoptères pendant 12 mois)

Enquêtes sur toutes les violations présumées du cessez-le-feu par l'une ou l'autre partie

menées à l'est du mur de sable du 24 au 29 novembre 2016 pour faire suite à la réception d'une mise en garde de la part d'un État Membre et, d'autre part, à la suspension des patrouilles terrestres des deux côtés du mur de sable du 2 au 7 juin 2017, pour faire suite à une mise en garde du Département des opérations de maintien de la paix concernant une menace imminente d'enlèvement visant le personnel international civil et militaire de la Mission, proférée par un groupe terroriste établi au Sahel.

512 Visites de liaison/homme effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies auprès de postes de commandement des forces armées des deux parties

Le nombre de visites de liaison/homme a été moins important que prévu en raison de l'indisponibilité des commandants de la région militaire ou des sous-secteurs des deux parties du fait de leur participation à des activités prioritaires au quartier général, à des formations ou de leur mise en disponibilité.

1 082 Heures de patrouille aérienne

Le nombre d'heures de patrouille aérienne a été inférieur aux prévisions essentiellement du fait de l'annulation de certains vols en raison des conditions météorologiques, des obligations en matière d'entretien et de la reprogrammations de vols afin de ménager des temps de repos pour les équipages et de permettre des évacuations d'urgence.

44 Plaintes concernant des violations présumées transmises au siège de la Mission, soit directement soit indirectement par une partie contre l'autre (38 concernant l'Armée royale marocaine et 6 concernant les forces militaires du Front Polisario)

18 violations ont été confirmées, 17 signalements font toujours l'objet d'une enquête et 9 cas ont été considérés comme ne constituant pas des violations.

### Composante 3 : appui

34. Comme indiqué dans les tableaux qui suivent, la composante appui a apporté un soutien efficace et rationnel à la Mission dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité pour l'aider à s'acquitter de son mandat. Ces services ont été fournis à un effectif moyen de 198 observateurs militaires,



26 militaires, 1 membre de la Police des Nations Unies, 75 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 160 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 8 Volontaires des Nations Unies.

**Réalisations escomptées 3.1** : Appui efficace et rationnel à la Mission dans les domaines de la logistique, de la gestion, de l'administration et de la sécurité

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

3.1.1 Restructuration de la composante appui à la Mission dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen des effectifs civils

La Mission a examiné les recommandations issues de l'examen des effectifs civils, y compris celles ayant trait à la réorganisation de la structure organisationnelle, à la redéfinition des rôles, au recrutement sur le plan national, à l'externalisation et à la suppression de postes, et a prévu de les appliquer par étapes entre 2014 et 2018. Elle a achevé le plan de restructuration de la composante appui, qui a été pris en compte dans le budget de l'exercice 2017/18.

3.1.2 Amélioration des logements dans toutes les bases d'opérations

La Mission a amélioré les conditions de vie dans toutes les bases d'opérations en procédant à la modernisation des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation : 72 nouveaux climatiseurs ont été installés dans le cadre d'une opération globale de remplacement de tous les anciens systèmes par des modèles à plus haut rendement qui consomment moins d'énergie. En outre, deux cuisines pour 100 personnes ont été installées dans les bases d'opérations de Bir Lahlou et Tifariti.

*Produits prévus*

*Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre Observations*

**Amélioration des services fournis**

Intégration entre les composantes militaire et civile dans les domaines de l'aviation, de la sécurité, des services de communications et des services informatiques

Oui La Section des transports aériens a coopéré étroitement avec la composante militaire en vue de l'intégration des programmes de vols de reconnaissance par hélicoptère et de transport des observateurs militaires des Nations Unies jusqu'aux bases d'opérations. Un officier d'état-major a assuré la liaison avec la Section des communications et de l'informatique pour traiter de toutes les questions ayant trait à ce domaine dans les bases d'opérations.

Un officier de liaison des forces aériennes a participé aux réunions quotidiennes de coordination des opérations aériennes avec les autres parties prenantes (opérations aériennes, contrôle des mouvements et transporteurs aériens de la MINURSO) aux fins de la planification du transport d'observateurs militaires, de personnel civil et de fret aérien.

Coordination de l'échelonnement du déploiement des observateurs militaires dans la zone de la Mission de façon à permettre l'organisation deux fois par mois d'une formation à l'intention des nouveaux arrivants

Création du Comité de suivi de l'efficacité de la Mission intégrée chargé d'examiner les mesures et questions de portée générale dans l'ensemble de la Mission de façon à obtenir des gains d'efficacité et à améliorer les services

### **Militaires, personnel de police et personnel civil**

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 27 membres des contingents, 218 observateurs militaires et 12 membres de la Police des Nations Unies

Les réunions trimestrielles du conseil de la sécurité aérienne, auxquelles ont assisté des dirigeants de la composante appui et des officiers de la composante militaire de la Mission, ont permis d'examiner les mesures à prendre pour renforcer la sécurité aérienne dans la zone d'opérations.

Oui L'arrivée des observateurs militaires a été échelonnée et des séances de formation à l'intention des nouveaux arrivants ont été organisées deux fois par mois.

Le groupe de la formation de la Section des ressources humaines et le formateur de la composante militaire ont coordonné leurs activités. Les séances de formation à l'intention des nouveaux arrivants ont été animées par des membres du personnel civil des groupes de la Mission chargés des ressources humaines, de la finance, de la sûreté aérienne, de la déontologie et de la discipline, de la sécurité aérienne et des services d'information géospatiale, ainsi que par des représentants du commandant adjoint de la force et du Centre de coordination de la lutte antimines. La formation a été dispensée par la composante civile pendant deux jours et par la composante militaire le reste de la semaine.

Oui La Mission a constitué, au sein de la branche responsable de l'appui à la mission, un groupe de travail dirigé par le Chef de l'appui à la mission qui est chargé de restructurer la Division de l'appui à la mission selon la stratégie globale d'appui aux missions et le concept de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Le groupe doit réfléchir à des mesures transversales visant à accorder les activités de la Mission avec la stratégie d'appui par la rationalisation, la hiérarchisation, l'intégration et l'évaluation de la prestation de services, ce qui se traduirait par une amélioration de l'efficacité et de l'efficience de la prestation de services et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, assortie d'une meilleure application du principe de responsabilité et de procédures simplifiées.

26 Effectif moyen des membres des contingents

198 Effectif moyen des observateurs militaires

Le nombre de déploiements a été inférieur aux prévisions en raison de la délivrance tardive de

visas par les autorités marocaines.

1 Effectif moyen des membres de la Police des Nations Unies

Le nombre de déploiements a été inférieur aux prévisions du fait de la prolongation, au cours de la période considérée, de la suspension du programme de visites familiales mené par le HCR, la principale fonction des policiers des Nations Unies étant d'escorter les personnes qui rendent visite aux membres de leur famille.

Vérification, suivi et inspection mensuels du matériel appartenant à l'ONU ainsi que des biens durables et non durables et établissement des rapports correspondants, et application du principe de responsabilité mesurée par les indicateurs de résultats portant sur 30 domaines touchant la gestion du matériel

Oui La vérification, le suivi et l'inspection mensuels du matériel appartenant à l'ONU ainsi que des biens durables et non durables ont systématiquement été menés à bien au cours de la période considérée. Les objectifs arrêtés pour les 30 indicateurs de résultat ont tous été atteints dans la limite des marges de tolérance fixées.

Vérification, suivi et inspection mensuels du matériel appartenant aux contingents et des moyens de soutien logistique autonome pour le dispensaire/hôpital de niveau I équipé de matériel de soins dentaires, de radiographie et d'analyses médicales

Oui Il a été procédé tous les mois à la vérification, au suivi et à l'inspection du matériel appartenant aux contingents et des moyens de soutien logistique autonome pour le centre de soins avancé de niveau I du Groupe médical. La Mission a publié 8 rapports d'inspection trimestriels sur le matériel appartenant aux contingents et les moyens de soutien logistique autonome.

Stockage et distribution, sur 10 sites, de 212 tonnes de rations, 2 500 rations de combat et 480 900 litres d'eau en bouteille destinés aux contingents et aux unités de police constituées

209 Tonnes de rations stockées et distribuées

2 300 Rations de combat stockées et distribuées

460 400 Litres d'eau en bouteille stockés et distribués au personnel militaire et au personnel de police des Nations Unies sur 10 sites

Ces chiffres inférieurs aux prévisions s'expliquent en grande partie par le déploiement à Dakhmar d'observateurs militaires venus des bases d'opérations, qui ont été logés dans un hôtel et percevaient des indemnités journalières de subsistance au lieu de consommer des rations.

### Installations et infrastructures

Entretien et réparation de 9 bases d'opérations militaires et de 5 locaux appartenant à l'ONU, y compris le quartier général de la Mission, le Bureau de liaison de Tindouf, la base de soutien logistique, le Centre de communication et de formation et le site de relais des transmissions

Oui Les objectifs fixés en matière d'entretien et de réparation ont été atteints dans les 9 bases d'opérations (Auserd, Oum Dreyga, Smara, Mahbas, Mehaires, Tifariti, Bir Lahlou, Agüenit et Mijek), ainsi qu'au quartier général de la Mission, au Bureau de liaison de Tindouf, au Centre de communication et de formation et au site de relais des transmissions.

Entreposage et distribution de 925 400 litres de carburant et de lubrifiant destinés aux groupes électrogènes

621 932 Litres de carburant et de lubrifiant destinés aux groupes électrogènes ont été entreposés et distribués.

Ce chiffre a été inférieur aux prévisions en raison de la restriction des déplacements du fait des menaces terroristes directes qui ont pesé sur la Mission de novembre à décembre 2016 et de février à mars 2017 et qui ont considérablement retardé le réapprovisionnement en combustible diesel de 5 bases d'opérations situées à l'est du mur de sable.

Par ailleurs, la quantité de carburant entreposée dans le réservoir souple en août 2015, correspondant à 90 unités-carburant pour chacune des 5 bases d'opérations situées à l'est du mur de sable, a permis de compenser la fréquence insuffisante des réapprovisionnements et d'alimenter les groupes électrogènes.

Exploitation et entretien de 20 stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU, dans 10 sites

Oui L'exploitation et l'entretien de 20 stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU ont été assurés, dans 10 sites. La Mission a réussi à atteindre l'objectif fixé mais a dû supporter des dépenses imprévues pour acquérir des stocks supplémentaires de pièces de rechange et de pompes destinés aux bases d'opérations situées à l'est du mur de sable, ainsi que cela avait été recommandé dans l'évaluation des risques de sécurité de la Mission.

Exploitation et entretien de 76 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, dans 13 sites

Oui 76 groupes électrogènes appartenant à l'ONU ont été utilisés et entretenus, dans 13 sites.  
3 groupes électrogènes supplémentaires ont été achetés pour les bases d'opérations de Tifariti et de Mijek, situées à l'est du mur de sable, comme cela avait été recommandé dans l'évaluation des risques de sécurité de la Mission. Au 30 juin 2017, la Mission comptait 69 groupes électrogènes, 10 ayant été comptabilisés en pertes.

Exploitation et entretien de 9 stations de traitement des eaux usées appartenant à l'ONU, dans 9 sites

Oui 9 stations de traitement des eaux usées appartenant à l'ONU ont été exploitées et entretenues, dans 9 sites.

Il a fallu acquérir des stocks supplémentaires de pièces de rechange et de pompes destinés aux bases d'opérations situées à l'est du mur de sable, ainsi que cela avait été recommandé dans l'évaluation des risques de sécurité de la Mission.

Entretien de 4 aérodromes et de 8 héliports, dans 8 sites

Oui 4 aérodromes et 8 héliports ont été entretenus, dans 8 sites. En outre, la construction d'héliports à revêtement en dur, qui remplacent les héliports sans revêtement d'Auserd et de Mahbas, a été achevée.

Installation de cuisines roulantes d'une capacité de 100 personnes et travaux d'aménagement dans les bases d'opérations à l'est du mur de sable (Bir Lahlou)

Oui 2 cuisines pour 100 personnes ont été installées, dans les bases d'opérations de Bir Lahlou et de Tifariti.

Installation d'une station de traitement des eaux usées et travaux d'aménagement dans les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable (Bir Lahlou)

Non Objectif atteint partiellement (50 %) en raison de la restriction des mouvements terrestres entre Laayoune et les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable du fait de risques de sécurité

### Transports terrestres

Exploitation et entretien de 334 véhicules et accessoires appartenant à l'ONU, dont 178 véhicules légers de transport de passagers, 48 véhicules à usage spécial, 4 ambulances, 31 véhicules du génie et véhicules de manutention, 8 remorques, 37 attelages et 28 véhicules divers, dans 7 ateliers sur 6 sites (2 à Laayoune et 1 au Bureau de liaison de Tindouf, à Smara, à Oum Dreyga, à Auserd et à Tifariti)

Oui L'exploitation et l'entretien de 179 véhicules légers de transport de passagers, 42 véhicules à usage spécial, 4 ambulances, 40 accessoires du génie et de manutention, 20 remorques et 57 attelages ont été assurés.

Au cours de la période considérée, 63 biens ont été comptabilisés en pertes : 46 véhicules légers de transport de passagers, 3 engins de manutention mécanique, 2 véhicules de transport logistique lourd (6 x 6), 1 camion-citerne d'eau, 1 camion-citerne de combustible diesel (6 x 4), 4 remorques et 6 attelages divers.

D'importants retards en matière d'entretien ont toutefois été observés dans 6 ateliers militaires (Laayoune (2), Smara, Oum Dreyga, Auserd et Tindouf) en raison d'effectifs insuffisants à l'est du mur de sable, 3 fonctionnaires recrutés sur le plan international ayant dû quitter la Mission après les crises politiques de mars 2016, ainsi que des retards pris dans le recrutement de 2 Volontaires des Nations Unies aux postes de technicien automobile.

Distribution de 568 200 litres de carburant et de lubrifiant destinés aux véhicules de transport terrestre

407 749 Litres de combustible diesel, de carburant et de lubrifiant destinés aux véhicules de transport terrestre ont été stockés et distribués.

Cette quantité inférieure aux prévisions s'explique par la restriction de la liberté de circulation, qui a considérablement retardé le réapprovisionnement en combustible diesel de 5 bases d'opérations situées à l'est du mur de sable.

En outre, la quantité de carburant entreposée dans le réservoir souple en août 2015,

Exploitation 7 jours sur 7 d'une navette pour les déplacements quotidiens d'un effectif moyen de 80 membres du personnel des Nations Unies, entre leur logement et les bureaux de la MINURSO situés dans la zone de Laayoune	correspondant à 90 unités-carburant pour chacune des 5 bases d'opérations situées à l'est du mur de sable, a permis de remédier à la fréquence insuffisante des réapprovisionnements et de répondre aux besoins du parc de véhicules de la Mission.
Exploitation d'un service de navettes d'autocar en semaine pour les déplacements de 18 personnes au maximum, entre leur logement dans la zone de Laayoune et l'aéroport de Laayoune, en fonction du plan d'organisation des vols	<p>Oui La navette a fonctionné quotidiennement comme prévu.</p> <p>La navette d'autobus a ainsi relié la base logistique et le quartier général principal de la Mission à 8 hôtels, ainsi qu'à l'aéroport et à plusieurs autres arrêts. En moyenne, 50 fonctionnaires et membres du personnel en tenue ont utilisé ce service au quotidien.</p>
Services de transport quotidiens pour les hauts responsables de la Mission et services de transport ponctuels pour d'autres hauts responsables et visiteurs	<p>Oui Le service quotidien de navette a fonctionné comme prévu.</p> <p>Oui Des services de navette ont fonctionné tous les jours pour les hauts responsables de la Mission, ainsi que pendant les visites d'autres responsables.</p>
<b>Transports aériens</b>	
Exploitation et entretien de 2 avions et de 2 hélicoptères, dans 10 sites	<p>2 Avions ont été exploités et entretenus.</p> <p>2 Hélicoptères ont été exploités et entretenus.</p> <p>3 215 heures de vol entre Laayoune, le Bureau de liaison de Tindouf et diverses bases d'opérations et autres zones de responsabilité ont permis de transporter 10 181 passagers et de mener 680 patrouilles d'observation aérienne du territoire (correspondant à 1 082 heures de vol), des deux côtés du mur de sable. 15 vols ont été effectués pour le transport de hauts responsables, 6 pour des évacuations sanitaires primaires et 3 pour des évacuations sanitaires secondaires.</p>
Distribution de 2,9 millions de litres de carburant et lubrifiant pour les opérations aériennes	<p>2 841 416 Litres de carburant aviation ont été distribués.</p> <p>La consommation de carburant aviation a été inférieure aux prévisions car le nombre d'heures de vol des avions a été plus bas que prévu, du fait des mauvaises conditions météorologiques, des obligations en matière d'entretien et de la reprogrammation de vols afin de ménager des temps de repos pour les équipages et de permettre des évacuations d'urgence</p>
Exploitation et entretien de 4 stations de	Oui Les 4 stations de ravitaillement en carburant

ravitaillement en carburant aviation dans les bases d'opérations d'Auserd, d'Oum Dreyga, de Tifariti et de Mahbas

aviation des bases d'opérations d'Auserd, d'Oum Dreyga, de Tifariti et de Mahbas ont été exploitées et entretenues.

### Communications

Services d'appui et de maintenance pour un réseau satellite comprenant 1 station terrestre permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données dans toute la zone de la Mission et avec le quartier général

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 1 station terrestre.

Services d'appui et de maintenance pour 10 microterminaux (VSAT) permettant d'assurer des services de téléphonie et de transmission de données pour les bases d'opérations et le Bureau de liaison de Tindouf

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 10 microterminaux (VSAT).

Services d'appui et de maintenance pour 1 microterminal VSAT monté sur remorque, 4 centraux téléphoniques, 5 liaisons hertziennes, 3 dispositifs de visioconférence et 6 radios numériques à bande étroite

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 1 microterminal VSAT monté sur remorque.

Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 4 centraux téléphoniques.

Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 5 liaisons hertziennes.

Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 3 dispositifs de visioconférence.

Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 6 radios numériques à bande étroite.

Services d'appui et de maintenance pour 600 appareils radio portatifs, 314 appareils radio mobiles à très haute fréquence, 65 stations de base à très haute fréquence, 32 répéteurs à très haute fréquence, 179 appareils radio mobiles à haute fréquence et 35 stations de base à haute fréquence

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 675 appareils radio portatifs, 350 appareils radio mobiles à très haute fréquence, 85 stations de base à très haute fréquence, 31 répéteurs à très haute fréquence et 195 appareils radio mobiles et stations de base à haute fréquence.

Ces chiffres sont supérieurs aux prévisions en raison des retards intervenus dans la comptabilisation en pertes de matériel pendant l'exercice.

### Informatique

Services d'appui et de maintenance pour 16 serveurs, 364 ordinateurs, 199 ordinateurs portables, 158 imprimantes et 45 expéditeurs numériques

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 31 serveurs, 388 ordinateurs, 291 ordinateurs portables, 145 imprimantes et 50 expéditeurs numériques (scanneurs compris).

Ces chiffres sont supérieurs aux prévisions en raison des retards intervenus dans la comptabilisation en pertes de matériel pendant

Exploitation et maintenance de 12 réseaux locaux et réseaux longue distance destinés à 475 usagers, dans 15 sites

Exploitation et maintenance de 12 réseaux sans fil

Exploitation et maintenance de 4 systèmes de gestion de cartes d'identité

Exploitation et maintenance de caméras de vidéosurveillance dans 12 sites, de 2 appareils à rayons X et de 2 portiques de détection de métaux

### Santé

Exploitation et entretien de 1 hôpital de niveau I-plus comportant 3 modules d'évacuation sanitaire aérienne, 1 service de soins dentaires, 1 laboratoire, 1 unité de radiographie et 1 dispensaire de niveau I et doté de 3 équipes médicales avancées pour les urgences et les premiers secours dans 3 sites, pour tout le personnel de la Mission et des organismes des Nations Unies et pour la population civile locale en cas d'urgence

Entretien d'un dispositif d'évacuation par voies aérienne et terrestre dans toute la zone de la Mission pour l'ensemble du personnel des Nations Unies, notamment vers des hôpitaux de niveaux I, II, III et IV répartis sur 6 sites

Bilan de santé complet pour le personnel à l'arrivée et au départ, conformément aux instructions permanentes révisées de la Mission

l'exercice.

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 12 réseaux locaux, dans 15 sites, pour un effectif moyen de 471 utilisateurs.

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 12 réseaux sans fil.

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 4 systèmes de gestion de cartes d'identité.

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour les caméras de vidéosurveillance de 12 sites, 2 appareils à rayons X et 2 portiques de détection de métaux.

Oui Les soins d'urgence et les premiers secours ont été assurés par 2 équipes médicales de l'avant dans les bases d'opérations de Tifariti et d'Auserd, situées respectivement à l'est et à l'ouest du mur de sable, ainsi que par 1 autre équipe médicale de l'avant dans la base d'opérations d'Agüenit, qui effectuait une rotation toutes les 2 semaines, et 1 équipe médicale en poste au dispensaire de niveau I situé à Laayoune.

Oui Des accords ont été conclus avec 2 hôpitaux de niveau III, à Casablanca (Maroc) et à Las Palmas (Espagne). Le centre de soins de niveau I est le dispensaire des Nations Unies géré par le groupe médical du Bangladesh à Laayoune. Le troisième hôpital militaire et l'hôpital public Ben Mehdi sont les centres de soins de niveau II, avec lesquels des dispositions ont été prises, par l'intermédiaire de l'officier de liaison, pour garantir si besoin est la prise en charge immédiate des membres du personnel de l'ONU.

Un dispositif d'évacuation médicale a été mis en place vers 2 hôpitaux de niveau IV situés en dehors de la zone de la Mission : l'hôpital Santa Catalina à Las Palmas et la clinique cardiologique Californie à Casablanca.

Oui Le fonctionnement et l'entretien du dispensaire de niveau I établi à Laayoune ont été assurés. Ont été effectués : 1 776 consultations au dispensaire de niveau I, ainsi que 1 483 bilans de santé, 283 bilans de santé réalisés par l'équipe médicale de l'avant, 879 tests de laboratoire, 343 traitements dentaires,



Programme de sensibilisation de l'ensemble du personnel de la Mission à la question du VIH/sida, notamment au moyen de la communication d'informations entre collègues	6 évacuations sanitaires primaires et 3 évacuations sanitaires secondaires ; 96 patients ont été orientés vers des hôpitaux de niveaux II et III.
Exploitation et entretien d'installations pour les services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels du VIH destinés à l'ensemble du personnel de la Mission	Oui Des programmes de sensibilisation au VIH ont été dispensés auprès de 191 nouveaux arrivants.  Des bulletins d'information et d'autres supports destinés à sensibiliser le personnel ont été diffusés par Lotus Notes et apposés sur le tableau d'affichage. Des brochures, des affiches et d'autres supports d'information ont été distribués à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida.
Information et sensibilisation concernant la grippe A (H1N1) et les pandémies de grippe à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel	Oui Des services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels du VIH ont été proposés à l'ensemble du personnel de la Mission. En outre, des trousse de prophylaxie postexposition et des préservatifs ont été mis à la disposition du personnel dans le cadre des mesures de la lutte contre le VIH de la Mission.
Plan de vaccination actualisé, adapté à la zone de la Mission, pour les observateurs militaires des Nations Unies	Oui Des programmes de formation et de sensibilisation ont été dispensés auprès de tous les nouveaux membres du personnel à leur arrivée.
Promotion sanitaire au moyen d'activités de sensibilisation continues assurées dans le cadre de divers stages de formation et d'exposés	Oui 69 vaccins ou doses de sérum adaptés à la zone de la Mission ont été administrés aux observateurs militaires (vaccins contre la fièvre jaune, l'hépatite A, l'hépatite B ou la méningite et sérum antivenimeux contre les piqûres de scorpion).
Accès à des services d'analyses médicales avancées assurés par un laboratoire local dans la zone de la Mission	Oui Des exposés sur le VIH/sida ont été présentés tout au long de l'année par le groupe médical militaire, tour à tour dans les différentes bases d'opérations, et des réunions d'information ont été organisées sur la prise en charge des patients inconscients, la réanimation cardio-respiratoire, les problèmes dentaires courants, les brûlures, les douleurs thoraciques, les insolation et coups de chaleur, le neuropaludisme, la diarrhée aqueuse, la méningite et les premiers secours, ainsi que sur la prévention et le traitement des morsures de serpent et des piqûres de scorpion.
Accès à des services d'analyses médicales avancées assurés par un laboratoire local dans la zone de la Mission	Oui Des services d'analyses médicales avancées ont été fournis par des laboratoires de niveaux II, III et IV dans le cadre d'un contrat portant sur des prestations non assurées par le laboratoire de l'hôpital de niveau I. Des analyses de l'eau ont été faites dans toutes les stations d'épuration des bases d'opérations (Auserd,

Oum Dreyga, Smara, Mahbas, Bir Lahlou, Tifariti, Mehaires, Mijek, Agüenit et le quartier général de la Mission, à Laayoune) et n'ont fait apparaître aucune anomalie.

## Sécurité

Prestation de services de sécurité, 24 heures sur 24, dans tous les sites de la Mission

Oui Des services de sécurité ont été assurés 24 heures sur 24 au quartier général de la Mission, au Centre de communications et de formation, à la base de soutien logistique et sur toutes les bases d'opérations.

Évaluation des conditions de sécurité dans toute la zone de la Mission, y compris au regard des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile pour les membres du personnel recrutés sur le plan international en poste à Laayoune, évaluation des conditions de sécurité dans 19 bureaux des Nations Unies dans la zone de la Mission et évaluation des conditions de sécurité dans les hôtels fréquentés par le personnel des Nations Unies dans la zone de la Mission

Oui Une analyse de la gestion des risques de sécurité a été réalisée et ses conclusions présentées, 13 évaluations des conditions de sécurité et de sûreté ont été faites dans tous les sites de la Mission, ainsi que 8 évaluations des conditions de sécurité dans les hôtels, et une liste de recommandations d'hôtel a été établie. 8 évaluations de domicile ont été réalisées au regard des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables, et les conditions de sécurité ont également été évaluées dans 3 ensembles de bureaux situés à Laayoune, dans 9 bases d'opérations et au Bureau de liaison de Tindouf.

Organisation d'une réunion d'information sur la sécurité pour l'ensemble des membres du personnel nouvellement arrivés, dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies

Oui Cette réunion a été tenue régulièrement dans le cadre du programme d'orientation des nouveaux arrivants. 320 nouveaux arrivants ont assisté à la réunion d'information sur la sécurité au cours de la période considérée.

Organisation de 16 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission et de 12 séances d'information à l'occasion des réunions de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, qui s'ajoutent aux analyses quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles et aux réunions et conférences des personnes relais pour les questions de sécurité

Non 4 séances d'analyse des données sur la sécurité ont été organisées par l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, lors de l'arrivée des analystes en mars 2017. L'équipe s'est réunie tous les mois et des analyses des questions de sécurité ont été présentées deux fois par mois.

Organisation, à l'intention du personnel des Nations Unies en poste à Laayoune et à Tindouf et dans 9 bases d'opérations, de séances de formation sur la sécurité et d'exercices d'évacuation et de réinstallation dans le cadre du dispositif relais pour les questions de sécurité

Non En raison de considérations politiques ayant trait au caractère sensible que revêtirait pour le pays hôte la simulation d'une évacuation dans certains lieux de la zone d'opérations, les exercices d'évacuation n'ont été menés que dans 2 bases d'opérations situées à l'est du mur de sable (Tifariti et Mijek).

Organisation à Laayoune et Tindouf d'un stage de formation annuel sur les techniques de sécurité en mission

Non Le stage de formation annuel sur les techniques de sécurité en mission n'a été mené qu'à Tindouf.

---

<p>Organisation, à l'intention de tout le personnel relevant du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, d'exercices d'évacuation et de réinstallation annuels à Laayoune, à Tindouf et dans 9 bases d'opérations</p>	<p>La formation n'a pas pu être dispensée à Laayoune, le poste de chef adjoint de la Section de la sécurité et 2 postes d'agent de sécurité (SM-5) étant vacants.</p> <p>Non 20 personnes relais pour les questions de sécurité ont été formées et les exercices d'évacuation et de réinstallation n'ont été menés qu'à Tifariti et Mijek.</p>
<p>Initiation aux questions de sécurité et organisation d'exercices élémentaires de lutte contre les incendies et d'évacuation pour tous les nouveaux membres du personnel</p>	<p>Oui Une formation de base à la lutte contre les incendies et aux questions de sécurité a été dispensée auprès de 196 nouveaux membres du personnel, dont des observateurs militaires .</p> <p>Une formation aux mesures de secours (en cas d'incendie ou de problèmes apparentés) a été dispensée à Tindouf.</p>
<p>Séances de formation périodiques à la lutte contre les incendies : exposés hebdomadaires sur la sécurité incendie, inspections mensuelles, stages trimestriels de lutte contre les incendies à Laayoune, Tindouf et dans 9 bases d'opérations</p>	<p>Oui 11 inspections de sécurité incendie (3 à Laayoune, 3 à Tindouf et 5 dans les bases d'opérations) et 11 évaluations des risques (3 à Laayoune, 3 à Tindouf et 5 dans les bases d'opérations) ont été réalisées.</p> <p>Tous les nouveaux membres du personnel des Nations Unies ont suivi une formation de base à la lutte contre les incendies et à la sécurité incendie à leur arrivée dans la zone de la Mission.</p>
<p>Exercices semestriels d'évacuation en cas d'incendie destinés au personnel des Nations Unies en poste dans 19 bureaux et sites</p>	<p>Oui 2 exercices de mise en application du plan de secours et d'évacuation en cas d'incendie ont été organisés dans 2 bases d'opérations</p> <p>Des inspections et des vérifications des stocks de matériel de lutte contre les incendies ont été faites tous les mois dans 9 sites de Laayoune et dans 11 sites de Tindouf.</p>

---

### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	5 749,0	7 150,4	(1 401,4)	(24,4)
Contingents	896,6	861,4	35,2	3,9
Police des Nations Unies	107,4	32,2	75,2	70,0
Unités de police constituées	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>6 753,0</b>	<b>8 044,0</b>	<b>(1 291,0)</b>	<b>(19,1)</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	16 053,6	13 926,0	2 127,6	13,3
Personnel recruté sur le plan national	5 450,4	5 309,3	141,1	2,6
Volontaires des Nations Unies	502,9	331,2	171,7	34,1
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	35,5	(35,5)	(100,0)
Personnel fourni par les gouvernements	59,1	–	59,1	100,0
<b>Total partiel</b>	<b>22 066,0</b>	<b>19 602,0</b>	<b>2 464,0</b>	<b>11,2</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	25,0	30,2	(5,2)	(20,8)
Voyages	670,4	734,8	(64,4)	(9,6)
Installations et infrastructures	3 197,8	4 450,5	(1 252,7)	(39,2)
Transports terrestres	1 426,4	1 100,4	326,0	22,9
Opérations aériennes	10 699,8	10 564,5	135,3	1,3
Transports maritimes ou fluviaux	–	24,4	(24,4)	(100,0)
Communications	1 703,8	1 023,8	680,0	39,9
Informatique	1 346,0	1 544,8	(198,8)	(14,8)
Santé	158,5	96,4	62,1	39,2
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	4 503,7	5 298,8	(795,1)	(17,7)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>23 731,4</b>	<b>24 868,6</b>	<b>(1 137,2)</b>	<b>(4,8)</b>
<b>Total brut</b>	<b>52 550,4</b>	<b>52 514,6</b>	<b>35,8</b>	<b>0,1</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 336,1	2 195,1	141,0	6,0
<b>Total net</b>	<b>50 214,3</b>	<b>50 319,5</b>	<b>(105,2)</b>	<b>(0,2)</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées) <sup>a</sup>	4 032,1	428,0	3 604,1	89,4
<b>Total</b>	<b>56 582,5</b>	<b>52 942,6</b>	<b>3 639,9</b>	<b>6,4</b>

<sup>a</sup> Dont 176 000 dollars provenant du Gouvernement marocain et 252 000 dollars provenant du Gouvernement algérien.

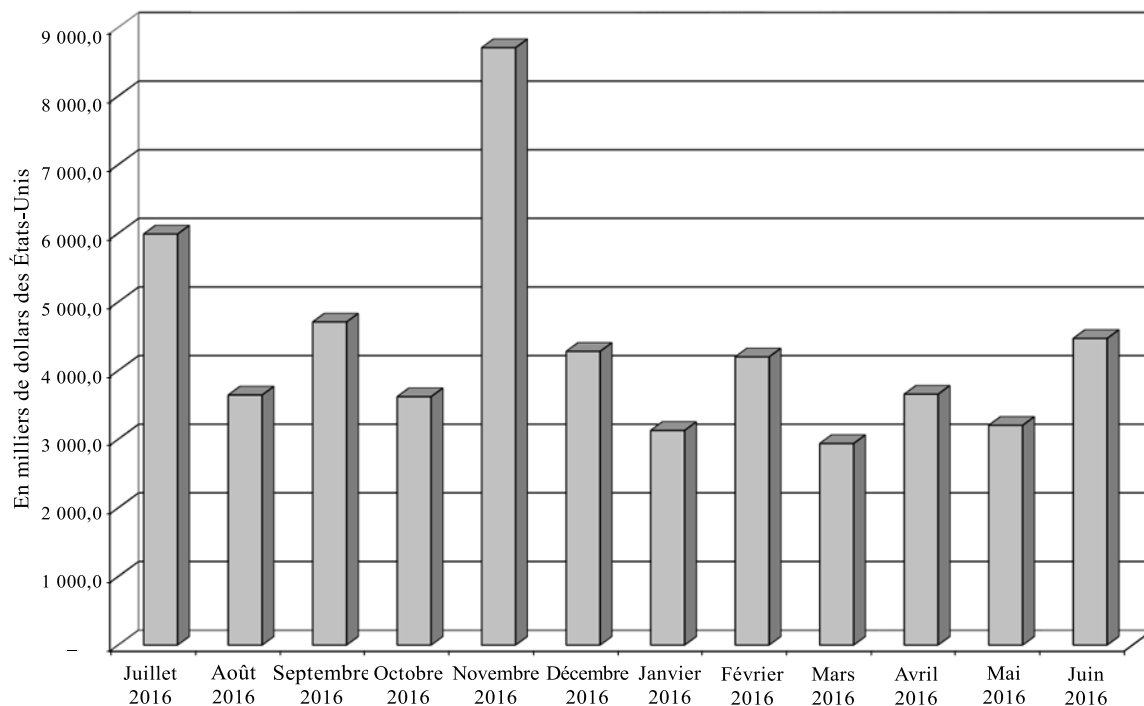
## B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégories</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	6 753,0	1 305,0	8 058,0
II. Personnel civil	22 066,0	(2 463,0)	19 603,0
III. Dépenses opérationnelles	23 731,4	1 158,0	24 889,4
<b>Total</b>	<b>52 550,4</b>	<b>–</b>	<b>52 550,4</b>
Pourcentage de réaffectations			4,7

35. Pendant l'exercice, des fonds ont été réaffectés de la catégorie II (Personnel civil) à la catégorie I (Militaires et personnel de police) du fait d'un dépassement de crédits au titre du logement et des indemnités de subsistance des observateurs militaires et du personnel des contingents, le pays hôte n'ayant pas versé les contributions volontaires prévues, et à la catégorie III (Dépenses opérationnelles), pour couvrir les dépenses supplémentaires liées au forage d'un puits profond à Bir Lahlou et à d'autres activités imprévues liées à la sécurité, y compris l'acquisition de nouveaux groupes électrogènes et de matériel de traitement des eaux et de distribution du carburant, le renforcement immédiat et l'amélioration des infrastructures de sécurité, ainsi que les ressources supplémentaires nécessaires au recrutement de chauffeurs vacataires pour acheminer du matériel aux cinq bases d'opérations situées au-delà du mur de sable. Il a été possible de réaffecter des fonds de la catégorie II du fait d'une sous-utilisation des crédits, principalement au titre du personnel recruté sur le plan international, en raison de taux de vacance de postes plus élevés que prévu.

### C. Évolution des dépenses mensuelles



36. Les pics de dépenses observés en juillet et en novembre 2016 s'expliquent principalement par la comptabilisation d'engagements de dépenses et de décaissements au titre de la location et des opérations de la flotte de transport aérien de la Mission ; des activités de détection des mines et de déminage ; du gazole destiné aux groupes électrogènes ; du carburant et du lubrifiant destinés aux véhicules de transport terrestre ; du carburant aviation, selon ce qui était prévu dans les contrats.

### D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	80,6
Produits divers ou accessoires	0,2
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	1 614,5
<b>Total</b>	<b>1 695,3</b>

## E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépense</i>
<b>Matériel majeur</b>	
Observateurs militaires	–
Contingents	139,1
Unités de police constituées	–
<b>Total partiel</b>	<b>139,1</b>
<b>Soutien logistique autonome</b>	
Contingents	68,6
Unités de police constituées	–
<b>Total partiel</b>	<b>68,6</b>
<b>Total</b>	<b>207,7</b>

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
<b>A. Facteurs applicables à la zone de la Mission</b>			
Contraintes du milieu	–	Septembre 2016	Juillet 2017
Usage opérationnel intensif	0,9	Septembre 2016	Juillet 2017
Actes d'hostilité ou abandon forcé	0,8	Septembre 2016	Juillet 2017
<b>B. Facteurs applicables au pays d'origine</b>			
Différentiel de transport	4,0		

## F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Accord sur le statut de la Mission <sup>a</sup>	3 672,8
Contributions volontaires en nature	–
<b>Total</b>	<b>3 672,8</b>

<sup>a</sup> Comprenant les installations et infrastructures mises à disposition et les dispenses de droits d'atterrissage consenties par le Gouvernement marocain (2 623 673 dollars) et le Gouvernement algérien (1 049 171 dollars).

#### IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Observateurs militaires</b>	(1 401,4)	(24,4 %)

37. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses ont été plus élevées que prévu au titre de l'indemnité de subsistance (missions) des observateurs militaires basés à Laayoune ou s'y étant rendu, versée au taux plein de 105 dollars par personne et par jour contre les 54 dollars par personne et par jour prévus au budget, le pays hôte ayant mis un terme à ses contributions volontaires (chambres d'hôtel et repas). Ce dépassement a été partiellement compensé par la sous-utilisation des crédits prévus au titre des frais de voyage pour le déploiement, la relève et le rapatriement.

	<i>Écart</i>	
<b>Police des Nations Unies</b>	75,2	70,0 %

38. L'existence d'un solde inutilisé tient principalement au fait que le montant des indemnités de subsistance (missions) et des frais de voyage au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement a été inférieur aux prévisions, en raison d'un taux moyen de vacance de poste (91,7 %) plus élevé que prévu (70 %), s'expliquant par la suspension prolongée du programme de visites familiales organisé par le HCR, et au fait qu'aucune demande d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité n'a été soumise pendant la période considérée.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	2 127,6	13,3 %

39. L'existence d'un solde inutilisé tient principalement au fait que le montant des coûts salariaux et des dépenses communes de personnel liées aux congés dans les foyers, aux visites familiales et aux primes d'affectation et de réinstallation a été inférieur aux prévisions, en raison d'un taux moyen de vacance de poste (15,7 %) plus élevé que prévu (6 %), les recrutements ayant été repoussés à la suite du départ de membres du personnel civil recruté sur le plan international et de leurs familles en mars 2016.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	141,1	2,6 %

40. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que le montant effectif des traitements versés a été inférieur aux prévisions, d'où une sous-utilisation des crédits en partie contrebalancée par le fait que le montant des dépenses communes de personnel comprenant notamment les indemnités de retraite, les indemnités de fonctions et les indemnités pour charges de famille des agents des services généraux recrutés sur le plan national, a été plus élevé que prévu.

<sup>1</sup> Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent  $\pm 5$  % ou 100 000 dollars.



	<i>Écart</i>	
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	171,7	34,1 %

41. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que le taux effectif moyen de vacance de postes (55,6 %) a été supérieur au taux budgétisé (30 %) ; à un nombre inférieur de congés dans les foyers pris par les Volontaires des Nations Unies ; au moindre nombre de demandes d'indemnité d'installation ou de réinstallation et de prise en charge des dépenses de prédépart résultant du départ du personnel civil international exigé en mars 2016.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	(35,5)	(100 %)

42. Le dépassement de crédits s'explique par les dépenses engagées au titre du personnel temporaire recruté dans le cadre de l'appui à la mise en service d'Umoja-Extension 2 dans les entités du groupe 5, et notamment de la mise hors service de Galileo.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel fourni par les gouvernements</b>	59,1	(100 %)

43. L'existence d'un solde inutilisé tient au fait que l'ensemble du personnel fourni par les gouvernements a quitté la zone de mission en mars 2016 et n'a pas pu y retourner pendant la période considérée.

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants</b>	(5,2)	(20,8 %)

44. Le dépassement de crédits s'explique par le fait que les dépenses ont été plus élevées que prévu au titre des services de consultants fournis par l'Association du transport aérien international pour aider à la formation interne du personnel à la manutention et au transport de matières dangereuses.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages</b>	(64,4)	(9,6 %)

45. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses ont été plus élevées que prévu au titre des voyages effectués par du personnel du Siège et du Centre de services régional en vue d'évaluer l'appui à la mission en amont du transfert de fonctions au Centre de services régional planifié à l'appui de la mise en service d'Umoja dans les entités du groupe 5, ainsi qu'au titre des voyages effectués dans le cadre d'activités d'appui à la mise en service d'Umoja-Extension 2 dans ces entités, et notamment de la mise hors service de Galileo.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	(1 252,7)	(39,2 %)

46. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses ont été plus élevées que prévu au titre du forage d'un puits profond à Bir Lahlou ; de l'achat de groupes électrogènes et de matériel de traitement des eaux et de distribution du carburant ; du renforcement et de l'amélioration des infrastructures de sécurité ; de la location de locaux destinés à accueillir le groupe médical militaire et des dépenses de logement (chambres d'hôtel) des observateurs militaires et des contingents qui ont dû être engagées en raison du non-versement de contributions volontaires par le pays hôte en attendant que l'augmentation de l'indemnité de subsistance soit approuvée.

47. Ce dépassement de crédits est partiellement compensé par le fait que les dépenses ont été inférieures aux prévisions au titre des carburants et du lubrifiant, la restriction des mouvements à l'est du mur de sable ayant motivé la décision d'utiliser les réserves de carburant.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports terrestres</b>	326,0	22,9 %

48. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement à : a) la décision de ne pas acheter les 12 véhicules utilitaires lourds prévus au budget, dans la droite ligne des efforts faits par la Mission pour affecter prioritairement ses ressources approuvées à des besoins urgents et imprévus découlant des risques liés à la sécurité, et à la réception d'une ambulance et d'un chariot élévateur transférés depuis l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire ; b) des activités de maintenance et de réparation de véhicules moins nombreuses que prévu en raison de la réduction des patrouilles militaires ; c) des dépenses inférieures aux prévisions au titre des carburants et du lubrifiant, la restriction des mouvements à l'est du mur de sable ayant motivé la décision d'utiliser les réserves de carburant.

	<i>Écart</i>	
<b>Opérations aériennes</b>	135,3	1,3 %

49. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement à ce que le montant des frais de location et d'exploitation de deux avions a été inférieur aux prévisions en raison d'un nouveau contrat d'affrètement à long terme et que les dépenses engagées au titre du carburant aviation ont été moins élevées que prévu, les mauvaises conditions météorologiques et des besoins de maintenance et du calendrier des activités y relatives ayant limité les heures de vol prévues de deux avions.

50. La sous-utilisation globale des crédits est en partie contrebalancée par le fait que les frais de location et d'exploitation de deux hélicoptères ont dépassé les prévisions, en raison d'heures de vol supplémentaires liées à des vols de reconnaissance organisés à la suite de tensions entre les parties à Guerguerat.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports maritimes ou fluviaux</b>	(24,4)	(100 %)

51. Le dépassement de crédits s'explique par l'achat non planifié d'un conteneur maritime destiné à répondre aux besoins opérationnels de stockage du matériel de génie dans la zone d'opérations de la Mission.

	<i>Écart</i>	
<b>Communications</b>	680,0	39,9 %

52. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que : a) le montant des achats de matériel de transmissions a été moins élevé que prévu grâce à un transfert de matériel satellite depuis la Base de soutien logistique des Nations Unies ; b) les dépenses liées aux communications par réseaux commerciaux ont été inférieures aux prévisions en raison du départ du personnel civil international en mars 2016, et que les frais de téléphone et de transpondeur ont été moins élevés que prévu grâce au déploiement du Wi-Fi dans les bases d'opération ; c) les dépenses liées à la maintenance de l'équipement et à l'appui informatique ont été inférieures aux prévisions, le déploiement de personnel contractuel ayant été repoussé ; d) les activités d'impression et de reproduction d'affiches, banderoles, manuels et dossiers de mission ont été moins nombreuses que prévu.

	<i>Écart</i>	
<b>Informatique</b>	(198,8)	(14,8) %

53. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses ont été plus élevées que prévu au titre : a) des services de consultants recrutés pour appuyer la mise en service d'Umoja-Extension 2 dans les entités du groupe 5, et notamment la mise hors service de Galileo, et l'appui après le déploiement fourni par le centre d'assistance ; b) du partage des coûts des services d'appui centralisés ; c) des services d'appui logiciel pour le matériel Cisco.

	<i>Écart</i>	
<b>Santé</b>	62,1	39,2 %

54. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que : a) le coût des services médicaux a été inférieur aux prévisions, en raison d'un nombre inférieur de demandes de remboursement, de visites médicales après l'examen de santé initial, de radiographies et de tests de laboratoire ; b) les dépenses engagées au titre des fournitures médicales ont également été inférieures aux prévisions, les achats de vaccins, médicaments et autres consommables ayant été moindres que prévu.

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	(795,1)	(17,7) %

55. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses ont été plus élevées que prévu au titre : a) des 10 vacataires (7 chauffeurs, 1 spécialiste du carburant et 2 techniciens carburant) chargés de transporter des fournitures de survie de l'ouest à l'est du mur de sable, de gérer la réserve de carburant d'urgence à cinq sites situés à l'est du mur de sable et d'aider aux préparatifs en vue du déploiement du système électronique de gestion des carburants (eFMS-2) dans 10 sites ; b) des dépenses contractuelles liées au recrutement de deux factotum supplémentaires et d'ouvriers qualifiés ; c) des frais bancaires découlant du recours aux services d'une institution financière internationale et de l'augmentation du nombre de transactions due à l'ouverture de comptes en monnaie

locale ; d) des coûts de passation plus élevés que prévu du nouveau contrat relatif aux rations qui a pris effet en décembre 2016, et des dépenses liées au service de restauration mis en place pour le personnel médical militaire, le pays hôte ayant mis un terme à ses contributions volontaires.

## V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

56. En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017, soit 35 800 dollars ;

b) Se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2017, soit 1 695 300 dollars – provenant des intérêts créditeurs (80 600 dollars), des produits divers ou accessoires (200 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (1 614 500 dollars).

## VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et aux demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions [69/305](#) et [70/286](#)

(Résolution [69/305](#))

*Demande*

*Réponse*

Prend acte des projets d'ingénierie relatifs au forage de puits d'eau profonde de la Mission et demande au Secrétaire général de lui communiquer toute nouvelle information, notamment au sujet des économies escomptées, dans ses futurs rapports sur l'exécution du budget (par. 9)

La Mission a lancé le projet en 2014 en procédant à des études géophysiques et notamment à des relevés de terrain sur trois bases d'opérations situées à l'est du mur de sable (Bir Lahlou, Tifariti et Mehaires). Elle a pris les mesures nécessaires pour mettre en œuvre le premier projet sur la base d'opérations de Bir Lahlou en avril 2015, avec l'appui de la Section de l'information géospatiale de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie). Le premier appel d'offres n'a pas eu le succès escompté du fait du manque de candidatures et du coût plus important que prévu dans le budget. La Mission a cependant poursuivi la mise en œuvre et l'équipe d'exploration des eaux souterraines de Brindisi a rendu visite à la Mission en décembre 2016 pour conduire les études préliminaires concernant quatre autres bases d'opérations à l'ouest du mur de sable (Smara, Mahbas, Auserd et Oum Dreyga), et toutes les analyses sur document sur le sujet ont été menées à bien.

En vue de réduire l'exposition de son personnel et de ses moyens à d'éventuels risques et menaces

---

*Demande**Réponse*

---

en limitant la circulation de camions transportant de l'eau en vrac vers les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable, et afin d'assurer son autonomie en eau conformément à ses priorités stratégiques en matière d'environnement et à l'Initiative 2020/50 pour le verdissement, la Mission a décidé de forer un puits profond sur la base de Bir Lahlou au cours de l'exercice 2016/17 sans que les ressources nécessaires à cette activité aient été prévues au budget. Le contrat de forage a été signé en janvier 2017 et les opérations se sont achevées en mai 2017, pour un coût de 678 000 dollars.

La Mission prévoit de forer les autres trous de sonde sur le terrain de six bases d'opérations pendant l'exercice 2017/18 et a demandé à cet effet des ressources d'un montant de 1 855 000 dollars, dont 927 500 dollars ont été approuvés par l'Assemblée générale.

---